

## Rapport de commission

### Préavis n° 669/23

|                                               |                                                                                                                |               |             |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------|
| <b>Objet :</b>                                | Comptes de l'exercice 2022                                                                                     |               |             |
| <b>Date et heures de la séance :</b>          | 5 juin 2023                                                                                                    | Début : 20h30 | Fin : 23h00 |
| <b>Lieu de la séance :</b>                    | Salle du conseil de l'Hôtel de ville                                                                           |               |             |
| <b>Président-e / Rapporteur-e :</b>           | Mme Armanda Cotter                                                                                             |               |             |
| <b>Membres de la commission présents :</b>    | Armanda Cotter, Michel Maillefer, Antoine Pochon, Hervé Cornaz, Mathieu Panchaud, Jonathan Payot, Chany Schmid |               |             |
| <b>Membre(s) de la commission absent(s) :</b> | Aucun                                                                                                          |               |             |
| <b>Représentant(s) de la Municipalité :</b>   | M. Antonio Vialatte, Syndic et Mme Dominique Léglise, cheffe du service des finances                           |               |             |

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le 5 juin dernier pour examiner le préavis 669/23 relatif aux comptes de l'exercice 2022 de notre commune.

En préambule, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré à l'élaboration de ce préavis. Ce travail de qualité a grandement facilité le nôtre.

L'année 2022 se clôture par un résultat positif de CHF 10'674.- alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 889'800.-. Ce sont principalement des rentrées fiscales des personnes physiques non prévisibles et une redistribution plus favorable qu'attendue des charges péréquatives qui expliquent ce retournement de situation.

Nos charges de fonctionnement épurées sont quasi identiques aux prévisions budgétaires.

L'augmentation des charges des autorités et du personnel a été entièrement compensée par la participation cantonale au salaire du bibliothécaire et par les indemnités d'assurances reçues.

Nos charges de biens, services et marchandises ont augmenté par rapport à 2021, mais sont restées en deçà des prévisions budgétaires de 2022.

Les intérêts de la dette se sont avérés moins élevés que prévus.

Notre participation aux associations intercommunales a été inférieure de 5.6 % par rapport aux prévisions budgétaires. Les comptes des associations intercommunales ayant presque tous été approuvés par les Conseils communaux respectifs, nous ne devrions pas avoir de surprise concernant notre participation.

La marge d'autofinancement représente CHF 2'364'000.-. Bien qu'inférieure à celles des années précédentes, elle a tout de même été suffisante pour couvrir nos dépenses nettes d'investissements de CHF 1'212'000.-. Nous relevons que le degré d'autofinancement de notre commune est bon puisqu'il a permis de couvrir la totalité de nos investissements de ces 4 dernières années.

L'endettement brut de notre commune est passé de CHF 36'206'000.- au 31.12.2021 à CHF 32'767'000.- au 31.12.2022. L'intérêt moyen enregistré sur l'ensemble de nos emprunts s'est élevé à 0.981 % contre 0.966 % en 2021. Un emprunt à long terme a été remboursé en fin d'année ; ce qui explique le faible solde de liquidités qui ressort de notre bilan. Cette situation n'est pas inquiétante, dans la mesure où notre commune ne connaît pas de problème majeur d'encaissements de ses débiteurs.

Cependant, en matière d'endettement, n'oublions pas qu'au vu des investissements à venir, notre commune ne pourra pas éviter une augmentation de son endettement dans les années futures.